

DEPARTEMENT
de MAINE-et-LOIRE

ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

COMMUNE de
DAUMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 13 OCTOBRE 2016

Convocation du 7 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 14

L'an deux mil seize, le 13 du mois d'octobre à 20H30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DAVY Jean-Luc, le Maire.

Présent(s) : Mesdames et Messieurs JAHIER Eliane, BÉRON Michel, CHERRÉ Christelle, DUSACRE Luc, ATANI Béatrice adjoints, GOUJON Anne, GILBERT André, REDOIS Laurent, ETOURNEAU Patrice, FREULON Véronique, DEFOIS Christine, BROSSIER Sandrine et LETHIELLEUX Joëlle, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Procuration(s) : Monsieur MARTIN Denis, procuration à madame CHERRÉ Christelle et monsieur de RICHEMONT Xavier, procuration à madame LETHIELLEUX Joëlle.

Absent(e)s : Messieurs PORTIÉ Jérôme, ROGER Arnaud et CHAILLOUX Nicolas.

Le secrétariat de séance a été assuré par : Madame JAHIER Eliane

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Approbation du procès-verbal du 8 septembre 2016

Aucune remarque n'étant formulée, l'approbation du document est actée à l'unanimité.

Personnel communal

Les prochains départs de personnel communal sont présentés :

- madame AUGUSTE Maguy, adjoint d'animation de 2ème classe à 90% (temps partiel à 45%), mutation le **01/11/2016** à Noyen-sur-Sarthe.
- monsieur BLU Claude adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, départ à la retraite le **01/01/2017**.
- madame CLAISSE Claudine, adjoint technique de 2ème classe à 100% (temps partiel à 80%), départ à la retraite le **01/02/2017**.

Le remplacement de monsieur BLU est toujours à l'étude. Suite à une réorganisation de leurs postes de travail, ceux de mesdames AUGUSTE et CLAISSE nécessitent les créations d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet et d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (81,5%).

Aussi, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs ainsi :

- 1) suppression** de l'actuel emploi d'adjoint d'animation à 90% et création d'un emploi d'adjoint d'animation à 100%
- 2) suppression** de l'actuel emploi d'adjoint technique à 100% et création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet à 81,5%.

Monsieur le Maire est autorisé à procéder aux déclarations de vacance de postes, à prendre les dispositions relatives aux recrutements et à solliciter l'avis du comité technique du centre de gestion pour les modifications du tableau des effectifs.

Présentation du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP

Le nouveau régime indemnitaire, RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), est présenté aux élus. Il devra s'appliquer au plus tard le 1er janvier 2017 en lieu et place du régime actuel. Il est composé de deux indemnités, l'**IFSE** (Indemnité de fonction, Sujétion et d'Expertise) et le **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel), facultatif. Un projet de

délibération va être transmis au Comité Technique pour avis. Le conseil municipal devra prendre en compte cet avis rendu le 12 décembre 2016 et délibérer définitivement sur ce dossier avant le 31 décembre 2016 pour application en janvier 2017.

Fusion de la communauté de communes du Loir, de la communauté de communes Loir et Sarthe et de la communauté de communes des Portes de l'Anjou

Délibération portant accord de principe des communes sur les statuts de la future CCALS

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord de principe sur les statuts du futur EPCI dénommé « Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe » qui prendra effet au 1er janvier 2017, sous réserve de faire figurer la mention « **Bibliothèque, tête de réseau à Durtal** » en lieu et place de « Bibliothèque-Médiathèque de Durtal » à l'article « Equipements sportifs et culturels » des compétences optionnelles citée dans l'annexe « Définition de l'intérêt communautaire ».

Délibération portant accord de principe sur la composition du futur conseil communautaire de la CCALS (proposition d'accord local)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

- Donne son accord de principe pour retenir un nombre de sièges total pour l'effectif du futur conseil communautaire de la communauté égal à 44 (quarante-quatre).
- Donne son accord de principe pour fixer leur répartition entre les communes membres actuels au 01/01/2017, comme suit :

COMMUNES	Accord local 44 sièges
TIERCE	6
DURTAL	5
SEICHES SUR LE LOIR	4
JARZE VILLAGES	4
MORANNES SUR SARTHE	3
CORZE	3
DAUMERAY	2
ETRICHE	2
CHEFFES	2
RAIRIES	2
MARCE	2
LEZIGNE	2
CHAPELLE SAINT LAUD	1
HUILLE	1
BARACE	1
MONTREUIL SUR LOIR	1
CORNILLE LES CAVES	1
MONTIGNE LES RAIRES	1
SERMAISE	1

Fonds de concours CCPA (Communauté de communes des Portes de l'Anjou)

Les élus autorisent monsieur le Maire à déposer un dossier auprès de la CCPA pour des versements de fonds de concours.

- En investissement, la demande portera sur quatre opérations dont le fonds de concours à percevoir pourra s'élever à **67 306,35 €** (moitié du reste à charge de la commune).
- En fonctionnement, elle portera sur 6 opérations (frais de personnel d'entretien de la salle des fêtes, dépenses d'éclairage public et dépenses de petits entretiens de voirie) dont le fonds de concours à percevoir pourra s'élever à **20 493,01 €**.

Versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de dépannages réalisées entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 août 2016 sur le réseau de l'éclairage public

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEMML pour les 5 opérations de dépannages réalisées entre le 6 octobre 2015 et le 13 avril 2016, pour un montant total de **1 764,39 €**.

Programme 2016 d'effacement des réseaux basse tension électriques et d'éclairage public : opération n°119.15.08

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les travaux de renforcement et d'effacement des réseaux de la rue Jean de Blois jusqu'au carrefour avec la rue de la Fraternité. Le coût total s'élève à 233 667,88 €, dont 171 650,00 € seront pris en charge par le SIEMML. La totalité des travaux pour le génie civil et télécommunications sera due par la commune pour 35 368,27 € TTC. La part communale pour le réseau d'éclairage public s'élèvera à 26 649,61 €.

Décision modificative n°5 sur le budget principal de la commune

Pour permettre le prélèvement du FPIC 2016 qui s'élèvera à 40 149,00 €, la décision modificative suivante est acceptée à l'unanimité :

- Chapitre 014 – article 73925 (FPIC) : **+ 13 149,00 €**
- Chapitre 022 (Dépenses imprévues) : **- 13 149,00 €**

Décision modificative n°4 sur le budget annexe de l'assainissement

Pour régler les notes d'honoraires des cabinet Le Gras Ingénierie (8 160,00 €) et Ferjoux-Brichet (1 926,00 €), comptabilisées à l'article 203, la décision modificative suivante est acceptée à l'unanimité :

- Chapitre 20 – article 203 : **+ 10 086,00 €**
- Chapitre 23 – article 2315 : **- 10 086,00 €**

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau

Il est indiqué aux élus que le cabinet LE GRAS Ingénierie a estimé les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif dans les rues du Genetay, de Montgoult et route de Huillé à 450 000,00 € TTC. Il est proposé d'adresser à l'Agence de l'Eau une demande de subvention permettant de financer en partie cet investissement, qui sera réalisé par la nouvelle communauté de communes qui en aura alors pris la compétence. Accord donné à l'unanimité.

Indemnité de conseil 2016

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser au receveur municipal 100% de l'indemnité 2016 qui à 514,09 € brut, soit 468,56 € net.

Dates à retenir

- 23 octobre 2016 à 12h30 : Repas annuel des Seniors par le CCAS
- 29 octobre 2016 à 9h30 : Visite des principaux lieux culturels de Daumeray avec un groupe d'élus de Briollay
- 6 novembre 2016 à 15h00 : Concert de l'Harmonie de Luynes (87) à la salle des fêtes en faveur du Téléthon
- 7 novembre 2016 à 18h30 : Réunion du groupe de travail sur le personnel communal à Morannes
- 16 novembre 2016 à 20h00 : Réunion des 2 conseils municipaux à Daumeray pour restitution par les différentes commissions
- 17 novembre 2016 à 20h00 : Conseil municipal
- 20 novembre 2016 à 10h00 : Commémoration 1918 avec animation par la Fanfare de l'Aubance
- 25 novembre 2016 à 20h00 : Concert des chorales de La Flèche et de Daumeray pour le Téléthon (Salle des Fêtes)
- 2 et 3 décembre 2016 : Téléthon
- 7 décembre 2016 à 20h00 : Débat d'orientations budgétaires de la commune nouvelle à Morannes
- 15 décembre 2016 à 20h00 : Conseil municipal
- 17 juin 2017 : Journée des Associations

Questions diverses

1. Monsieur le Maire informe les conseillers que les deux infirmières qui louaient le local au 19 rue de la Fraternité depuis le 1er juillet ont résilié leur bail faute de clientèle. La mairie leur a donné congé pour le 31 octobre 2016. L'état des lieux a été fait ce jour, ainsi que le règlement du loyer du mois dû.
2. Il est indiqué aux élus que messieurs PORTIÉ Joël et GOUJON Robert seront nommés agents recenseurs pour réaliser cette opération début 2017.
3. Madame CHERRÉ Christelle, responsable de la commission « Communication » demande aux responsables des différentes commissions de rédiger les articles à insérer dans le prochain « Daumeray Actualités » de janvier 2017. En ce qui concerne le Flash, des informations concernant les différents travaux d'enfouissement des réseaux ainsi que les nouveaux horaires de la mairie seront notés dans ce document.
4. En ce qui concerne la voirie, monsieur BÉRON Michel, responsable de la commission, indique qu'un sentier pédestre près de la Mare aux Brecqs a été saccagé lors d'une opération de débardage. Il est prévu d'envoyer un courrier au responsable de ce débardage pour le convoquer sur place et pour lui demander une remise en état du sentier à ses frais. Affaire à suivre.

Levée de séance à 23h40.

Fait à Daumeray, le vendredi 14 octobre 2016
Le Maire, Jean-Luc DAVY

